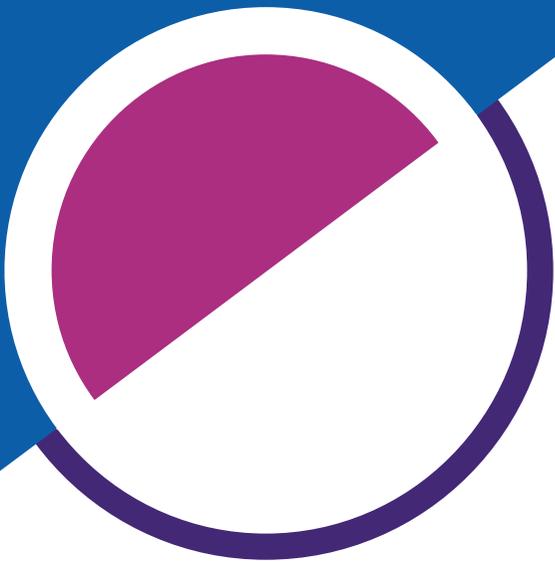




PREVENTION DES CHUTES SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES

- PERSPECTIVES -

Conférences du 13/11/2018
CCI Formation à Metz



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

PATRICK BERNARD
PATRICK LAGARDE

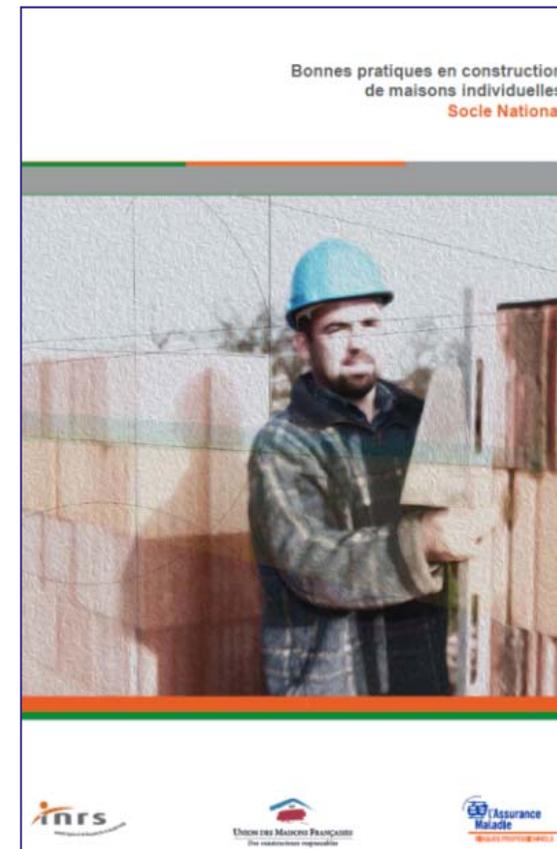


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Socle National

Diffusion d'un socle national de bonnes pratiques avec pour objectifs :

- l'amélioration des conditions de travail
- **limiter les risques de chutes**
- améliorer les manutentions et l'hygiène sur les chantiers de construction





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Action Régionale coordonnée
CARSAT AM et NE

Limiter les risques de **chutes**
sur les Chantiers de Construction
de Maisons Individuelles



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

4 priorités

- Accès au bâtiment
- Trémie d'escalier
- Rives de dalles
- Toitures



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment

L'objectif recherché est la suppression du risque de chute par



la réalisation des **remblais périphériques**
dès l'achèvement des travaux de soubassement



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment

Remblai effectué après la réalisation de l'étanchéité et du drainage au début des travaux,

=> Le remblaiement à ce stade des travaux permet de :

- Sécuriser l'accès au bâtiment
- Faciliter le déplacement des personnes
- Gagner de la place de stockage
- Limiter le risque de chute de hauteur
- Faciliter la mise en œuvre d'un échafaudage



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment

Le cas échéant, dans l'attente d'un accès sécurisé définitif, un accès provisoire pourra se faire par une passerelle équipée de garde-corps.





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Accès au bâtiment

- la réalisation des remblais périphériques dès l'achèvement des travaux de soubassement
- la pose d'une passerelle sécurisée (cas particuliers en début de chantier)

SOLUTION N° 4

AMÉNAGEZ LES ACCÈS À LA CONSTRUCTION !

L'accès à l'ouvrage sera utilisé au quotidien par tous les compagnons. Un aménagement de cet accès réduit les risques de chute et limite les efforts à fournir lors de l'approvisionnement.

DES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS



- ▶ Remblayer et stabiliser les abords des façades permet la bonne mise en place des dispositifs de sécurité et facilite les approvisionnements tout en diminuant les risques de chute de plain-pied.
▶ Coût : €
▶ Niveau de santé et sécurité : 1 2 3
▶ Productivité : 2 3 4
- ▶ En présence d'une différence de niveau, prévoyez une passerelle d'accès suffisamment solide et équipée de garde-corps.
▶ Coût : €
▶ Niveau de santé et sécurité : 1 2 3
▶ Productivité : 2 3 4

POUR ALLER PLUS LOIN ▶ Un remblaiement périphérique permet d'installer des échafaudages et autres équipements. Rapprochez-vous de votre Carsat : dans certains cas, des aides financières sont possibles. Des informations sont disponibles sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/macons>



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection des Trémies d'escalier

L'objectif recherché est la suppression
du risque de chute par :

- l'obturation totale du vide de la trémie grâce à la pose d'un plancher complet

et/ou

- la pose d'un garde-corps périphérique





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection des Trémies d'escalier





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

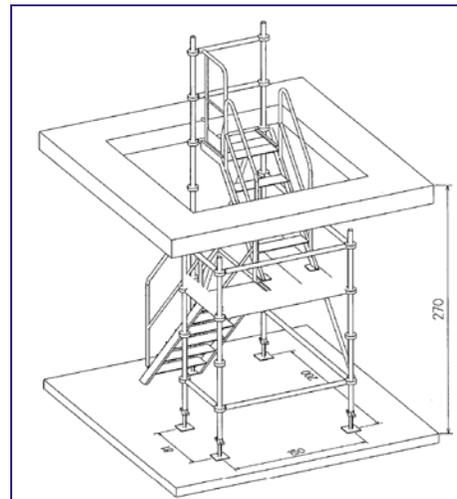
Protection des Trémies d'escalier





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection des Trémies d'escalier



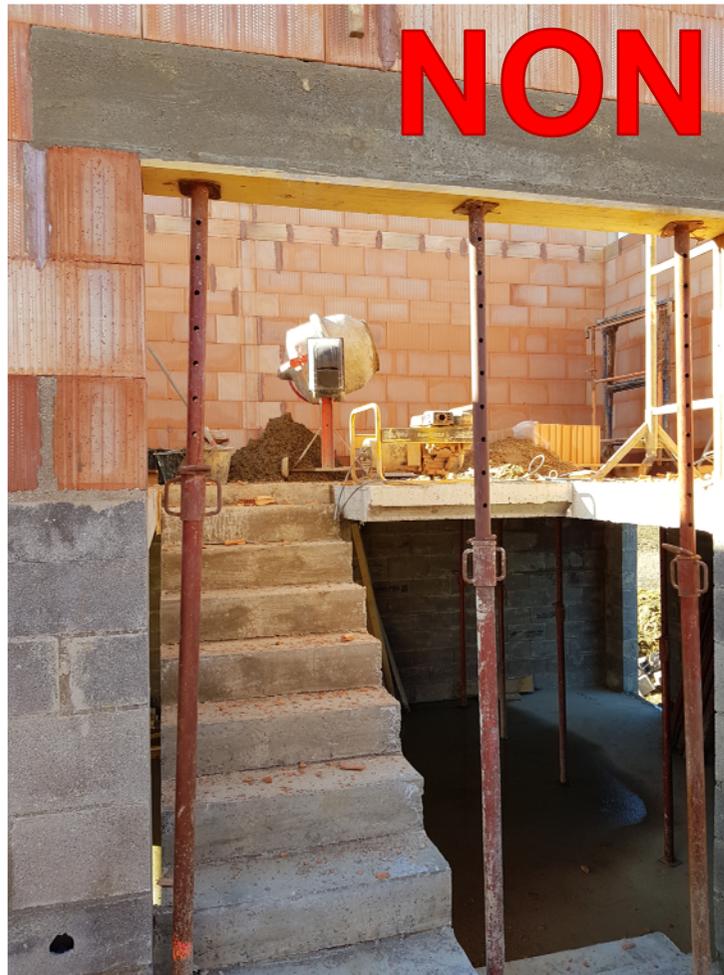


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES



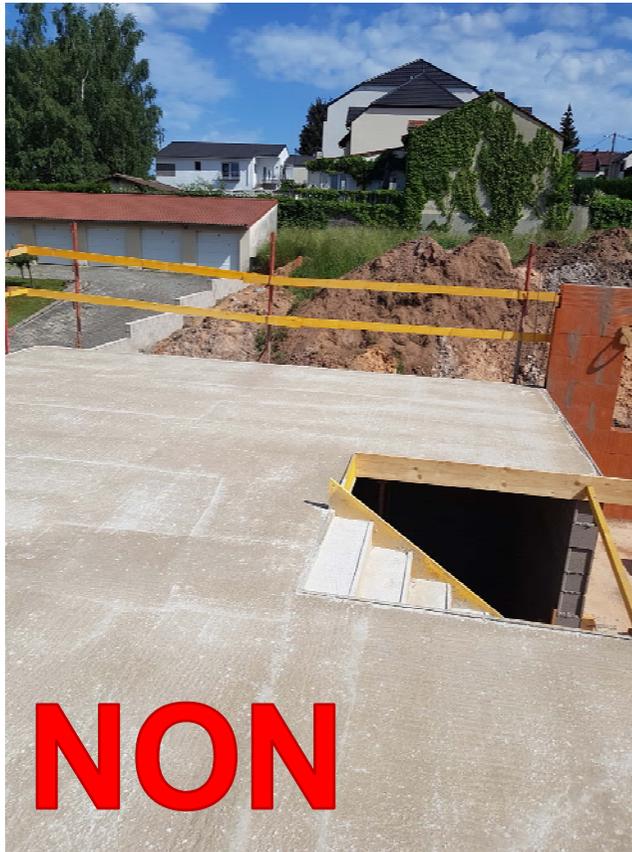


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES



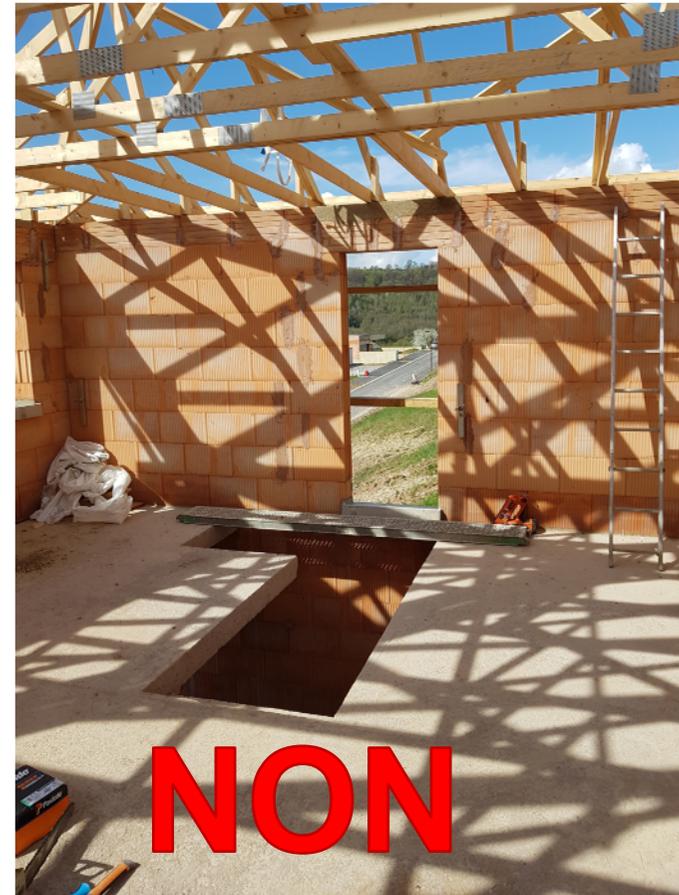


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES



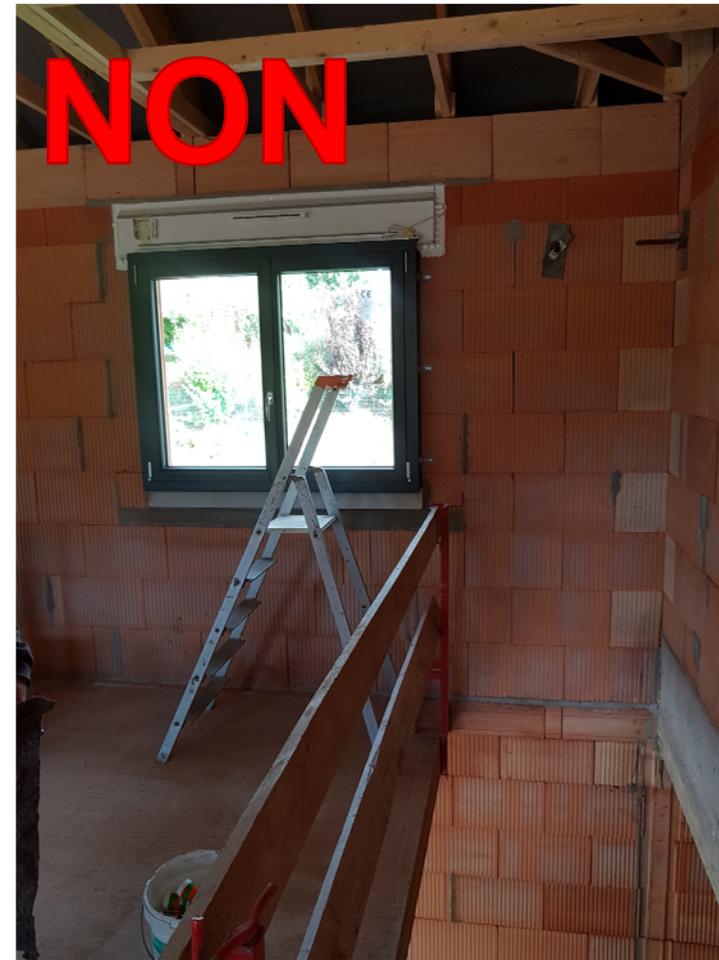


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection des Trémies d'escalier

L'objectif recherché est la suppression du risque de chute par :

- l'obturation totale du vide de la trémie grâce à la pose d'un plancher complet

et/ou

- la pose d'un garde-corps périphérique

SOLUTION N° 2

PROTÉGEZ LES TRÉMIES D'ESCALIER !

Sur de nombreux chantiers perdurent les risques de chute au travers de trémies non protégées. Elles occasionnent des blessures très graves, souvent irréversibles. Ces protections concernent tous les corps d'état intervenant sur le chantier.

DES SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS



► Installez un plancher de protection sur toute la surface de la trémie, permettant le passage des matériaux encombrants et muni d'une trappe pour le passage des personnes.

► Coût : € €

► Niveau de santé et sécurité : 10 10 10

► Productivité : 10 10



► Installez des garde-corps périphériques pour éviter toute chute dans la trémie.

► Coût : €

► Niveau de santé et sécurité : 10

► Productivité : 10



POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez également installer une tour d'escalier ou un escalier provisoire, avec des garde-corps périphériques pour faciliter les déplacements. Il est important que la protection de la trémie soit présente jusqu'à la mise en place de l'escalier. Rapprochez-vous de votre Carsat : dans certains cas, des aides financières sont possibles. Des informations sont disponibles sur le site de l'INRS : <http://www.inrs.fr/macons>



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle

Risque de chute en rives de dalles :

L'objectif recherché est la suppression du risque de chute **prioritairement par la pose d'un échafaudage périphérique.**



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle





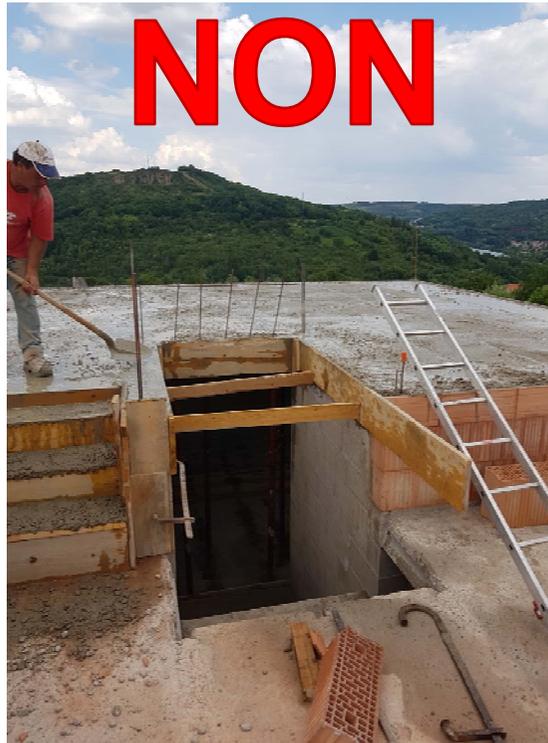
EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Protection Rives de Dalle





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudages –
Travaux en toiture

Risque de chute en zone
de travaux de toiture :

L'objectif recherché est la
limitation du risque de chute
grâce à la pose d'un
**échafaudage de pied en bas
de pente et rive de toiture.**





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudages –
Travaux en toiture





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

NON



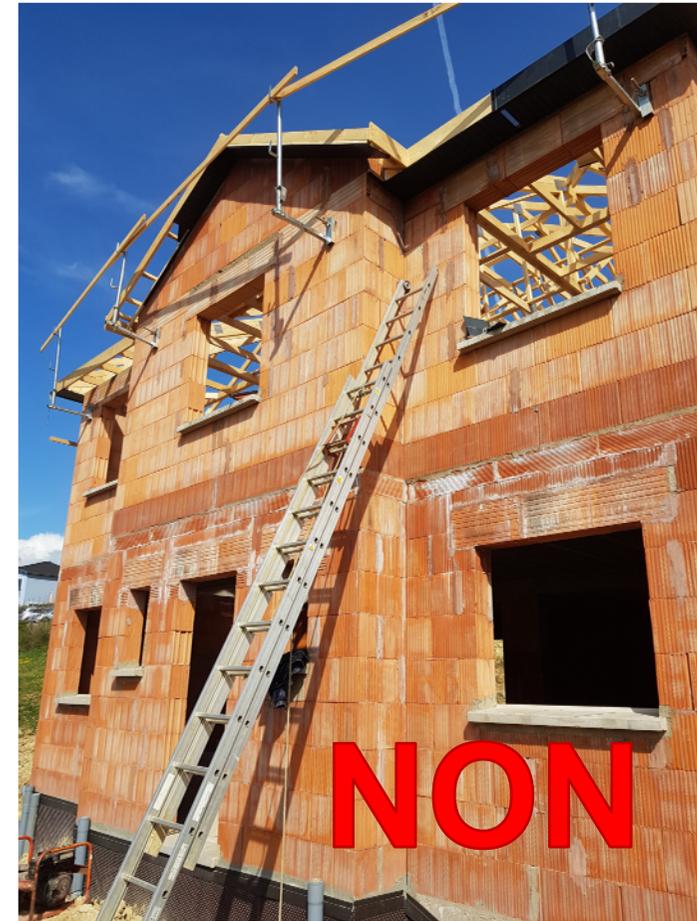


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES



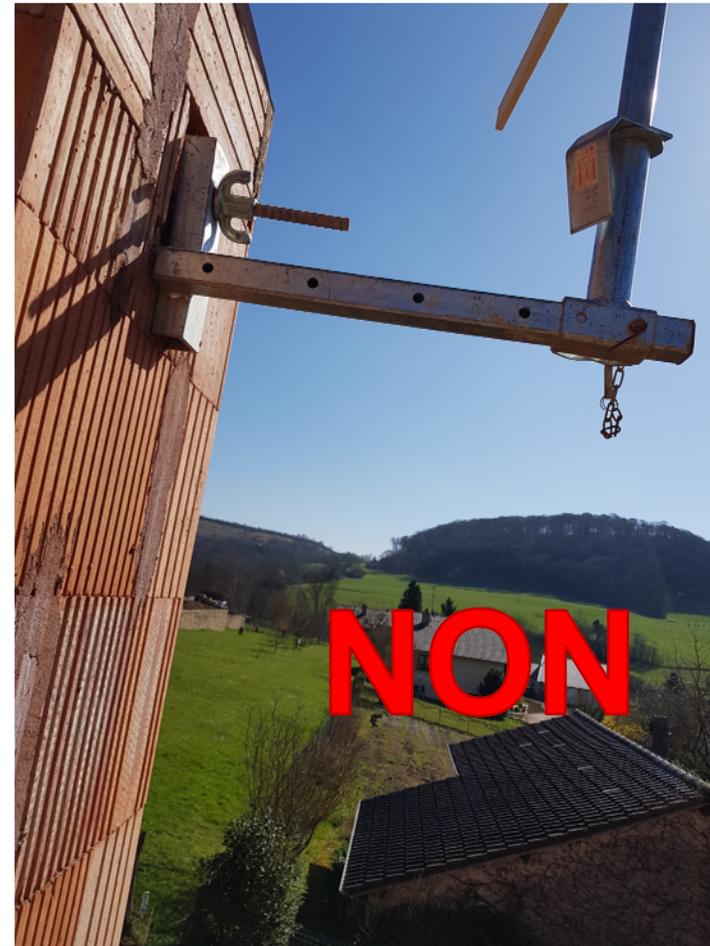
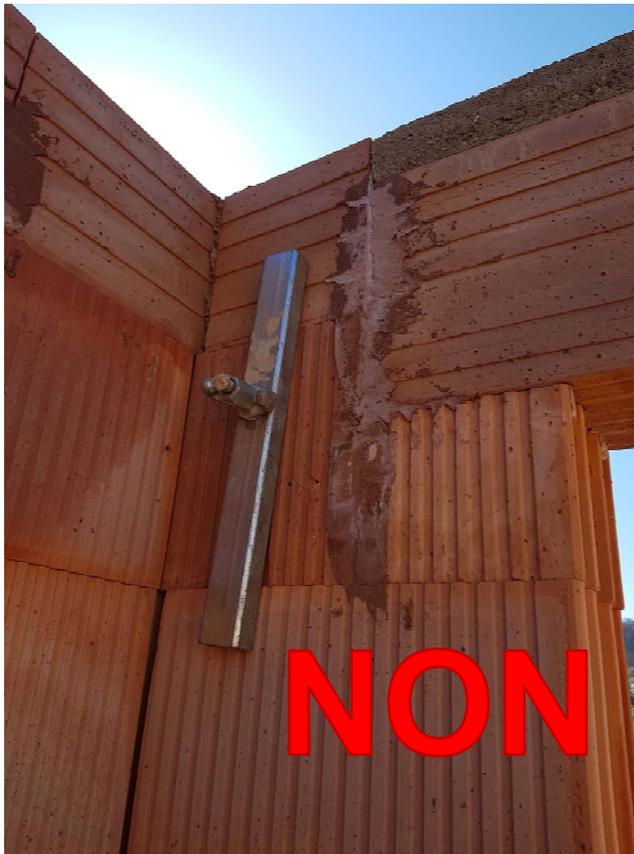


EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisé

Privilégier un **échafaudage de pied**, adapté aux travaux des différentes entreprises intervenantes :

- Gros œuvre,
- Travaux d'arase des pignons
- Charpente / Couverture /Zinguerie
- Pose des fenêtres
- Isolation / Crépissage
- ...

Dans ce cas, les opérations de montage, de modification, de démontage et de réception seront réalisées, à la demande de l'entreprise utilisatrice de l'échafaudage, par du **personnel compétent**.



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudages –
Travaux en toiture

[Vidéo](#)

[Mutualisation Echafaudage](#)

[CARSAT-AM](#)





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons Claude RIZZON





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons SWEET HOME



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons STÉPHANE BERGER



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons CANDICE



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons MUC-HABITAT

Maisons OIKOS





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Maisons MAYA

Maisons PERSPECTIVE





EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Echafaudage Mutualisée



Constructions HERTH



Prévention dans la construction des Maisons individuelles

Aide à la rédaction au **Plan Général de Coordination Simplifié** (PGC Simplifié)

- Réduction des chutes de plain pied et de hauteur
- Réduction des risques liés aux manutentions manuelles
- Amélioration des conditions d'hygiène



Version 8

SECURITE SOCIALE
 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Carsat Alsace-Moselle

 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN REGION :
Carsat Retraite
& Santé
au travail
Alsace-Moselle



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Contenu du PGCS pour Réduire les chutes

- Plan d'installation de chantier,
- Définition des zones de livraison et de stockage,
- Définition des accès,
- **Remblaiement des fouilles périphériques avant élévation du rez-de-chaussée.**
- **Contractualiser, planifier et suivre la pérennité de la protection des trémies,**
- **Contractualiser, planifier et suivre la pérennité des protections collectives intérieures et extérieures :**
 - Extérieur : Lot échafaudage de préférence mis en commun et organisation du chantier pour pouvoir poser l'échafaudage ou des protections plaquées
 - Intérieur : Echafaudage ou tréteau réglable en hauteur



EXIGENCES DE PRÉVENTION ET BONNES PRATIQUES

Intégration des dispositions prises dans les marchés de travaux des Entreprises,

- Intégration des dispositions du PGCS dans les marchés de travaux des entreprises.
- Suivi de la pérennité des dispositions tout au long du chantier.
- Mise en œuvre et maintien des dispositions prises par les entreprises.